

Luxembourg, le 27 avril 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures au sujet des travaux d'extension du Lycée technique de Bonnevoie (LTB):

« Après plus de 25 ans dans des locaux datant de la fin des années 80, il a été décidé de procéder à la construction d'un nouveau bâtiment scolaire pour les besoins du Lycée technique de Bonnevoie, notamment sous forme d'un partenariat public-privé dit « PPP ».

Or, il me revient que les travaux de construction ont été interrompus.

Au vu de ce qui précède, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

- Messieurs les ministres peuvent-ils confirmer l'interruption des travaux de construction ?*
- Dans l'affirmative, Messieurs les ministres peuvent-ils fournir des informations sur les causes de cet arrêt de travaux ?*
- Est-ce que le Gouvernement entend toujours faire réaliser les travaux via un partenariat public-privé ?*
- Les ministres peuvent-ils déjà se prononcer sur une date approximative de reprise des travaux ?*
- Est-ce que la mise en service des nouvelles infrastructures est toujours prévue pour la rentrée scolaire 2020/2021 ?»*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

Claude LAMBERTY
Député

Max HAHN
Député